

## VILLES ET VILLAGES FLEURIS – 2 FLEURS

Cette année encore, Nueil-Les-Aubiers garde les deux fleurs attribuées par le jury régional du concours des villes et villages fleuris.



La sécheresse de cette année nous a une nouvelle fois incités à la plus grande prudence ; c'est ainsi que le fleurissement s'est organisé en priorité autour des lieux stratégiques qui accueillent le public.



Le service fleurissement a, malgré tout, apporté une décoration pleine de fantaisie, démontrant par là des trésors d'imagination pour l'économie de la gestion de l'eau.

La multiplication des espaces verts, due essentiellement à la création de nouveaux lotissements, fait que la commission en charge des espaces verts se penche sur les moyens de maintenir un agréable fleurissement sans toutefois en augmenter le budget.

## LE CLOS DES ÉRABLES

Depuis son ouverture au public, le Clos des Érables est le théâtre de nombreuses réunions, tant familiales qu'associatives ou municipales, voire sportives avec la retransmission des demi-finale et finale du Mondial de football sur écran géant au mois de juillet.

La première fête organisée au Clos des Érables a été celle de la musique, le 21 juin où environ 800 personnes se sont retrouvées dans une ambiance conviviale autour des chants des enfants de l'école Saint-Exupéry, du collège Abbé Pierre, des différentes chorales des aînés et des maisons de retraite (Béthanie et la Résidence des Vignes) ainsi que les groupes instrumentaux du collège et de l'école de musique du Pays du Bocage Bressuirais. Le tout était joyeusement animé par les Trompes du Val d'Argent et les Couak'Onjoue avec la participation de Annette, du groupe les Fêt'Art, pour faire le lien et de Dodie et Denis pour quelques poèmes musicaux.



Cette fête de la musique a été l'occasion d'inaugurer officiellement le Clos des Érables et d'en découvrir la plaque du site.

Cette soirée a pu être réussie grâce à la participation de nombreuses associations et du centre socio-culturel. L'appel est déjà lancé pour le 21 juin 2007, préparez vos chants et vos instruments car chaque bonne volonté sera la bienvenue pour participer à cette grande fête, toujours au Clos des Érables.



## JUMELAGE AVEC LÉBA - BURKINA FASO

Lors du conseil municipal de juillet, il a été décidé de répondre favorablement à une demande du village de Léba au Burkina Faso pour un jumelage avec Nueil-Les-Aubiers.



Une réunion ouverte à toutes les personnes intéressées aura lieu le jeudi 26 octobre à 20h30 à la salle rose de la mairie principale (place Jeanne d'Arc) afin de préparer la mise en place du comité de jumelage.

## INFORMATIONS

### Nuisances sonores - RAPPEL :

Les activités utilisant des engins bruyants (tondeuse, motoculteur, perceuse, tronçonneuse... etc.) susceptibles de gêner sont réglementées par arrêté préfectoral en date de mars 2003. Elles peuvent être effectuées seulement dans les créneaux horaires cités ci-dessous :

#### du lundi au vendredi :

↪ de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

#### le samedi :

↪ de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

#### le dimanche et les jours fériés :

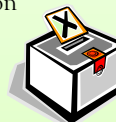
↪ de 10h00 à 12h00

### ÉLECTIONS

#### Tenue des listes électorales

L'année 2007 sera riche en scrutins électoraux, à chacun de s'assurer qu'il figure bien sur la liste électorale.

Chaque année, il est procédé à la révision des listes électorales. Les personnes qui auraient eu connaissance d'anomalies, sur leur carte d'électeur ou sur les plis reçus lors des dernières consultations électorales, sont invitées à faire connaître dès que possible les rectifications nécessaires pour une bonne tenue des fichiers électoraux. Il en est de même pour les personnes ayant changé de domicile sur la commune, afin qu'elles soient affectées au bon bureau de vote.



Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se faire inscrire en mairie principale ou annexe en présentant un justificatif d'identité et de domicile, avant le 31 décembre 2006. Il arrive par ailleurs que des personnes, qui ont quitté la commune, même provisoirement, soient radiées de nos fichiers. En effet, suite aux scrutins, nous recevons des retours de courriers portant la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée » et, dans ce cas la commission peut décider de radier les personnes concernées, sans autres démarches. Chaque citoyen peut donc, en cas de doute, vérifier son inscription et le cas échéant faire une nouvelle demande.

### Goûter spectacle des aînés

#### Date à retenir : dimanche 8 octobre

Comme chaque année, les personnes de 65 ans et plus sont conviées au goûter spectacle des aînés, le **dimanche 8 octobre**, à l'Espace Culturel « Belle-Arrivée ». L'animation sera assurée par la troupe « Clair de Lune » de St Christophe du Bois.

Pour les personnes, qui n'auraient pas reçu d'invitation, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie principale ou annexe.

### Collecte Banque alimentaire

La collecte nationale de la Banque Alimentaire aura lieu le vendredi 24 et le samedi 25 novembre 2006.